

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux le 14 avril à 20h30 se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Maxime HUG, Maire, les membres du Conseil Municipal sur la convocation qui leur a été adressée.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 avril 2022

Date d'affichage : 11 avril 2022

Présents : Mmes CAYROL Laure - DARDENNES Agnès — MERCIER Martine - DOUMENC Sophie - THAMIE Sylvie et MM. CARAYOL Florent - DELFAUD Alexandre - GERARD Philippe - HUG Maxime - LATAPIE Jérémy

Absents représentés : CAYROL Maelys donne procuration à DELFAUD Alexandre — NAJM Ghassan donne procuration à DOUMENC Sophie — NEVEUX Jean-Michel donne procuration à LATAPIE Jérémy

Monsieur CARAYOL Florent a été élu secrétaire

APPEL D'OFFRES - ECOLE — TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE - DELIBERATION

2022-04-001 BIS

Monsieur Le maire informe que la commission d'appel d'offres s'est réunie et présente le compte-rendu.

Les travaux sont répartis en 6 lots.

Lots

Décision de la commission

LOT 1 -	Lancement de la négociation
LOT 2 -	1 offre hors estimatif — Proposition de relancer la consultation en modifiant l'estimatif en même temps que le lot n°6
LOT 3 -	Lancement de la négociation
LOT 4 -	Lancement de la négociation
LOT 5 -	Lancement de la négociation
LOT 6 -	Proposition de relancer la consultation en modifiant l'estimatif en même temps que le lot 2

Après présentation, l'assemblée décide à l'unanimité de relancer la consultation pour les lots 2 et 6 et une négociation va être entamée pour les autres lots.

ECOLE - PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT - DELIBERATION 2022-04-002

BIS

Monsieur Le Maire présente le détail des dépenses et des recettes de fonctionnement de l'année 2021.

Il précise que comme les années précédentes, Monsieur Le Maire a pris contact avec Monsieur le Maire de Livernon afin de convenir d'une entente et le montant de 1450€ par enfant est proposé.

Afin de prendre en considération l'augmentation prévisible de l'ensemble des dépenses de fonctionnement dans les prochains mois, la demande d'augmentation de la participation est acceptée. Monsieur Le Maire précise que le détail sera communiqué aux communes concernées.

Accord à l'unanimité pour retenir la somme de 1450 € pour la participation.

EMPRUNT BOULANGERIE - DELIBERATION 2022-04-004 BIS ET 2022-04-005 BIS

Monsieur Le maire informe que l'estimatif des travaux a été complété et que l'emprunt sera de 174 000 € sur une durée de 7 ans.

Il est proposé également la réalisation d'un prêt relais qui permettrait le paiement des différents travaux d'investissement en cours, dans l'attente des subventions.

Vote à l'unanimité

CAUE - ADHESION 2022 - DELIBERATION 2022-04-003 BIS

Le montant de l'adhésion pour notre commune est de 60€ (calculée au nombre d'habitants). Il est rappelé que ce service est souvent sollicité tant par les administrés pour des projets de constructions ou de rénovation que par la commune sur des projets communaux.

Accord du conseil à l'unanimité pour autoriser la mairie à verser cette participation.

Fin de conseil à 22 h 10